



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2010 — N° 162

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 46.

\_\_\_\_\_

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Déclarations de députés**

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la médaille de l'Assemblée décernée à M. Roger Laforest.

\_\_\_\_\_

Mme Beaudoin (Rosemont) fait une déclaration concernant le parrainage civique les Marronniers.

\_\_\_\_\_

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire du Consulat général du Japon à Montréal.

\_\_\_\_\_

M. Robert (Prévost) fait une déclaration concernant le 10<sup>e</sup> anniversaire du Journal des citoyens.

\_\_\_\_\_

M. Pigeon (Charlesbourg) fait une déclaration afin de féliciter M. Hubert Gravel pour sa performance aux Olympiades de la formation professionnelle.

\_\_\_\_\_

**1<sup>er</sup> décembre 2010**

---

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant les cercles de fermières de Saint-Augustin et de Saint-Benoît.

\_\_\_\_\_

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Bernard Harvie.

\_\_\_\_\_

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage à un grand citoyen maskoutain, M. Claude Marchesseault.

\_\_\_\_\_

À 9 h 56, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 08.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Dépôts de documents**

M. Fournier, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport annuel de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 1922-20101201)

**1<sup>er</sup> décembre 2010**

---

Le plan d'action 2010-2011 du Bureau des infractions et amendes.  
(Dépôt n° 1923-20101201)

---

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel du Musée des beaux-arts de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.  
(Dépôt n° 1924-20101201)

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 20 octobre 2010 par Mme Beaudoin (Mirabel), concernant la protection de la région d'Oka contre tout projet de développement minier.  
(Dépôt n° 1925-20101201)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 30 novembre 2010, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 128, Loi édictant la Loi sur les entreprises de services monétaires et modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les fonds spéciaux et le secteur financier.  
(Dépôt n° 1926-20101201)

1<sup>er</sup> décembre 2010

---

### Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 64 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction.  
(Dépôt n° 1927-20101201)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bonnardel (Shefford) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 9 171 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les heures de circulation des motoneiges.  
(Dépôt n° 1928-20101201)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Blanchet (Drummond), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue le succès remarquable de la série « La Petite Vie », choisie à titre d'émission préférée des 25 dernières années par le public lors du Gala des Gémeaux de septembre 2010;

**1<sup>er</sup> décembre 2010**

---

QU'elle souligne l'importance de l'humour comme manifestation culturelle à part entière et comme véhicule privilégié de notre identité collective, et à ce titre, la contribution des créateurs, comédiens et artisans de « La Petite Vie ».

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Vien, ministre déléguée aux Services sociaux, conjointement avec M. Pelletier (Saint-Hyacinthe), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée internationale des personnes handicapées qui se tient le 3 décembre de chaque année;

QU'elle rappelle à tous l'importance de l'intégration des personnes handicapées à la vie sociale, économique et culturelle du Québec et souligne leur apport.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Boucher (Johnson), conjointement avec Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), propose :

**1<sup>er</sup> décembre 2010**

---

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la victoire des Capitales de Québec au cours de la série finale de la ligue de baseball Can-Am, faisant de cette équipe les champions 2010.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 114, Loi augmentant les pouvoirs de contrôle du directeur général des élections;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 123, Loi sur la fusion de la Société générale de financement du Québec et d'Investissement Québec;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 131, Loi modifiant la Loi sur la Régie du logement et diverses lois concernant le domaine municipal; et afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 230, Loi concernant la Ville de Sept-Îles et la Ville de Fermont;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 125, Loi facilitant les dons d'organes et de tissus; et afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 231, Loi concernant le Centre d'accueil Dixville Inc.;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 228, Loi concernant la Coopérative de Transport Maritime et Aérien, association coopérative.

1<sup>er</sup> décembre 2010

---

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 124, Loi modifiant divers régimes de retraite du secteur public, ainsi que les amendements transmis par Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor.

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, les amendements sont adoptés.

Le rapport amendé est adopté.

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 107, Loi sur l'Agence du revenu du Québec.

Après débat, le rapport est adopté.

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 122, Loi modifiant la Loi sur le bâtiment concernant principalement la modernisation des normes de sécurité.

**1<sup>er</sup> décembre 2010**

---

Après débat, le rapport est adopté.

\_\_\_\_\_

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 2 décembre 2010, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

À 12 h 34, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 2 décembre 2010, à 9 h 45.

*Le Président*

**YVON VALLIÈRES**